L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 17 au 18 Janvier, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 17 h. 21 à 8 h. 39.

LES NOUVEAUX MEMBRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Par arrêté paru au Journal Officiel du 15 janvier, il est mis fin au mandat de tous les membres actuellement en exercice de la Chambre de Commerce de Roubaix.

Par le même texte, MM. Voreux, négociant en laines à Roubaix ; Bienvenu, négociant en tissus et nouveautés à Wattrelos ; Bernard, négociant en épicerie à Roubaix ; Glorieux, fabricant de tissus de laine à Roubaix ; Motte, filateur de coton à Roubaix ; Requilliart, négociant en tissus à Roubaix ; Roussel, teinturier-apprêteur à Croix ; Scalbert, banquier à Roubaix ; Tapis, négociant en beurre et œuf à Roubaix ; Toulemonde, filateur de laine peignée à Roubaix ; Valentin, filateur de laine et de coton cardé à Roubaix ; Vanteighem, entrepreneur à Wattrelos ; Vanmassart, papetier à Roubaix ; Prevost, peigneur de laines à Roubaix ; Leroux-Tiberghien, fabricant de tissus pour ameublement à Roubaix ; Pennel, industriel en caoutchouc à Roubaix ; Delannoy, négociant en charbons à Croix ; Dupont Gerard, entrepreneur de travaux publics à Roubaix ; Duvivier, constructeur-mécanicien à Marcq-en-Barœul, sont nommés membres de cette chambre de commerce.

● SAUVEZ L'ENFANCE !

QUINZAINE NATIONALE ANTI-TUBERCULEUSE

DU 15 AU 31 JANVIER

SOUSCRIVEZ DES BONS DE SOLIDARITE

● SAUVEZ L'ENFANCE !

10648

A TRAVERS LA VILLE

FEU DE CAVE

Samedi, vers 22 h. 10, un commencement d'incendie s'est déclaré dans un sous-sol du bureau principal de la gare des voyageurs. Les sapeurs-pompiers rapidement intervenus, eurent tôt fait d'enrayer le fléau en employant la lance de secours. Il n'y a pas eu de dégâts.

EN PRENANT LE GAZ

Tandis qu'ils attendaient leur tour pour faire le plein de leur gazogène, face à la Société Roubaisienne d'Eclairage, 45, rue de Tourcoing, MM. Eugène Bengels, 23 ans, chauffeur de taxi, 11 Grand Place et Albert Cocheteux, ramasseur de lait, 11, rue du Recueil, à Flers, laissèrent leur automobile en stationnement sans allumer leurs feux de position. Des policiers passèrent par la et rédigèrent procès-verbal à la charge des délinquants.

UNE MAUVAISE OUVRIERE

Travaillant en qualité de doubleuse aux Etablissements Mullier frères, 171, rue Pellart, Madeleine Cornille, Vve Behagle, 57 ans, domicilée 99, rue du Grand Chemin, a dérobé quinze fuseaux de coton pesant 1 kg. 700. Cette soustraction fut découverte par le concierge et la police, immédiatement avertie, a procédé à l'arrestation de la coupable qui a été déférée au Parquet de Lille.

UN PASSAGE DE CAMBRIOLEURS

Au cours de la nuit de vendredi à samedi, des malfaiteurs se sont introduits dans les dépendances de l'usine Dubar-Delespaul, 292, rue d'Alger, après avoir escaladé un mur de clôture et fracturé quelques portes. Ils se sont retirés en emportant quatre pièces de tissus de coton représentant une valeur de 13.000 francs. La police judiciaire recherche les coupables.

ETRANGER EN DEFAUT

Il était minuit 45 lorsque Wadislaw Pomisscinski, 37 ans, manœuvre, 26, rue du Curoir, fut rencontré par une patrouille de police. Quoiqu'étant en coquetterie avec l'heure du couvre-feu, cet étranger ne possédait pas de carte d'identité. Après examen de la situation de ce dernier, il fut constaté qu'il se trouvait sous le coup d'un arrêté d'expulsion. Bien entendu, il a fait l'objet de nombreux procès-verbaux.

DROLE DE PROFESSEUR

Lorsque que l'on doit éduquer la jeunesse, il va de soi que l'on montre l'exemple. Mais M. François Gieize, 36 ans, professeur, 80, boulevard Gambetta, ne l'entend pas de cette oreille puisqu'il a refusé d'emprunter le passage clouté de la Grand Place. Cet entêtement a été sanctionné comme il convient.

TOUT BRULE

Pour une cause inconnue, le feu a pris hier, vers midi, dans un récipient contenant de la sciure de bois, déposé dans l'habitation de Mme Veuve Vanderbothe, 147, rue d'Inkermann. Les locataires attaquèrent le foyer à l'aide de seaux d'eau et lorsque les pompiers arrivèrent sur les lieux, ils n'eurent plus qu'à compléter l'extinction. Les dégâts sont peu importants.

COMME DANS UN FAUTEUIL

Emile Delcambre, 34 ans, boucher, 124, rue Edouard Anseele, considère qu'un guidon n'est pas indispensable à une bicyclette. Un policier remarqua que cet amateur de la petite reine roulait, boulevard de Strasbourg, avec les mains dans les poches. Cette imprudence lui valut le bénéfice d'une contravention.

LE RAVITAILLEMENT ILLICITE

Des procès-verbaux ont été rédigés à la charge de Henri Parent, 19 ans, charcutier, 267, rue d'Alger, qui transportait 20 kilos de pommes de terre et Albert Devriendt, 24 ans, ramoneur, 6, rue de la Barbe d'Or, cour Thérin, qui était en possession de 30 kilos de pommes de terre et de huit kilos de haricots. Les denrées ont été confisquées et remises au service du Ravitaillement général.

UN VOL EN GARE

Dans le hall 5, de la Gare de Roubaix, trois colis renfermant des imperméables accusant un poids de 24 kg. 500 et valant 8.000 fr. ont été volés au préjudice de la maison de transports Jean Pierchon, 175, boulevard de Reims. Plainte a été déposée au 1er arrondissement par M. Georges Sauvage, directeur de cette firme et une enquête est ouverte.

BIEN TIMBRE

Ces jours derniers, un registre contenant des timbres fiscaux de 0.05 à 0.90 centimes, représentant une valeur de 2.500 fr. a été volé dans le classeur du débit de tabac géré au N° 11 de la rue du Curé, par M. Fernand Lecocq, âgé de 45 ans. Plainte a été déposée et une enquête est ouverte.

MALADE DANS LA RUE

Vers 17 h. 30, alors qu'il passait place de la Gare, Victor Delbar, 31 ans, journalier, 9, rue d'Arcole, fut frappé de syncope et il s'affaissa sur la chaussée. Relevé et conduit dans une maison voisine, le patient reçut les soins de M. le docteur Callens. Après quoi il regagna son domicile par ses propres moyens.

Goûter des Mères

La Croix-Rouge française de Roubaix rappelle à toutes les futures mamans et à celles allaitant leur bébé qu'avec l'appui du Secours National elle organise à leur intention le « Goûter des Mères ».

Ce repas leur est servi tous les jours (sauf les dimanches et fêtes) à 15 h. 30, dans les différents centres mentionnés ci-dessous, moyennant une légère rétribution.

Les mamans et nourrices désirant bénéficier de ce supplément de nourriture des plus favorables à leur santé, doivent se faire inscrire à l'un ou l'autre centre, le plus rapproché de leur domicile. Se munir d'un certificat de grossesse (à partir du 5e mois) ou d'allaitement.

Centres des goûters : 92, rue Edouard-Anseele ; 133, rue Jean-Macé ; 39, rue Henri-Carette.

SECOURS AUX PERSONNES PRIVÉES DE RESSOURCES

Le paiement des secours pour la période du 1er au 15 janvier 1943 aura lieu au Bureau de Bienfaisance le lundi 18 janvier, dans l'ordre numérique d'après l'horaire suivant :

A 8 h. 30 : 1 à 800 ; 9 h. : 801 à 2.200 ; 10 h. : 2.201 à 5.700 ; 11 h. : 5.701 à 7.000 ; 14 h. : 7.001 à 7.650 ; 15 h. : 7.651 à 7.950 ; 16 h. : 7.951 à 8.300.

Aucun paiement n'aura lieu après le lundi 18 janvier.

Secours compensateurs en argent

Le paiement des secours aura lieu au Bureau de Bienfaisance dans l'ordre numérique d'après l'horaire suivant :

Mercredi 20 janvier. — A 8 h. 30 : 1 à 120 ; 9 h. : 121 à 360 ; 10 h. : 361 à 600 ; 11 h. : 601 à 840 ; 14 h. : 841 à 1.080 ; 15 h. : 1.081 à 1.320 ; 16 h. : 1.321 à 1.560 ; 17 h. : 1.561 à 1.760.

Jeudi 21 janvier. — A 8 h. 30 : 1.761 à 1.880 ; 9 h. : 1.881 à 2.120 ; 10 h. : 2.121 à 2.360 ; 11 h. : 2.361 à 2.600 ; 14 h. : 2.601 à 2.840 ; 15 h. : 2.841 à 3.080 ; 16 h. : 3.081 à 3.320 ; 17 h. : 3.321 à 3.520.

Vendredi 22 janvier. — A 8 h. 30 : 3.521 à 3.640 ; 9 h. : 3.641 à 3.880 ; 10 h. : 3.881 à 4.120.

Aucun paiement n'aura lieu après le vendredi 22 janvier.

Les restaurants populaires

Les restaurants populaires organisés par la ville de Roubaix ouvriront le lundi 25 janvier. Les personnes qui se sont fait inscrire doivent se présenter au bureau des écoles pour y retirer leur carte, dans l'ordre suivant, de 8 h. à 11 h. 30 et de 2 h. à 5 h. 30 : celles dont les noms commencent de la lettre A à H, le mardi 19 janvier ; de la lettre I à R, le mercredi 20 janvier ; de la lettre S à Z, le jeudi 21 janvier. — Il est rappelé que la cotisation est payable d'avance ; en conséquence, le public est prié de se munir de la monnaie nécessaire, soit 36 fr. par personne pour les repas à emporter, et 48 fr. pour les repas à consommer sur place.

Sociétés et Comités

UNION DES ARTISANS ET ARTISANES. — Le secrétaire général de l'Union des Artisans de la Région du Nord (U.A.R.N.) informe les artisans et artisanes de Roubaix et environs qu'il se tiendra à leur disposition au siège, 13, rue du Pays, tous les jours de 14 à 15 h., pour tous renseignements sur la législation artisanale actuelle. Les nouvelles adhésions seront reçues.

ETAT CIVIL

Naissances. — Carole Sevrin, 98, rue du Collège ; Patrick Leclercq, 19, rue Ternaux ; Daniel et Régis Vermeulen, 21, rue des Parvenus.

Publications. — Richard Ploegaerts, teinturier, 22, rue de la Barseleme, soignoise, 113, rue des Anbe d'Or, cour Thérin, 4 et Nelly Angea ; Robert Denollet, manœuvre, de Tourcoing, 3, rue de la Peaserelle et Thérèse Parent, 52, rue de l'Alma.

Décès. — Auguste Leblanc, 81 ans, 52, rue Saint-Jean ; Jean Delsderrière, 79 ans, de Toufflers, 128, rue de Roubaix ; Henri Choneq, 64 ans, 83, rue Archimède, cour Loafeld, 16 ; Aurore Garde Vve Dupont, 80 ans, 35, rue de Barbieux ; Philippe Labbe, 81 ans, 69, rue Rémy Cogghe ; Edmond Verhoest, 66 ans, 4, rue Centrale.

WASQUEHAL

Un repas à emporter aux vieillards de plus de 70 ans

Le comité du « Restaurant à prix réduit » a décidé d'offrir gratuitement le dimanche 24 janvier, un repas à emporter aux vieillards ayant atteint l'âge de 70 ans.

Afin de connaître le nombre de bénéficiaires à servir, les intéressés sont invités à se faire inscrire mardi 19 janvier, de 9 h. à 12 h. et de 14 à 17 heures, à la salle des fêtes, rue Jean Macé, pour le centre et à la salle du patronage, rue de Tourcoing, pour le Capreau.

Les intéressés devront présenter leur carte individuelle et la carte d'identité.

LE MARIAGE D'UN PRISONNIER

Le mariage d'un prisonnier de guerre, par procuration est assez rare pour qu'il mérite d'être signalé. Samedi matin, à 10 heures, M. Henri Détailleur, maire et officier de l'état civil de la ville de Wasquehal, a procédé en la salle d'honneur de la mairie au mariage de M. Michel Cornet, domicilié à Tourcoing, rue de la Mackellerie, 40, actuellement prisonnier de guerre au Stalag XII D avec Mlle Renée Delbar, exerçant la profession de confectionneuse, demeurant, 27, rue des Champs, dans le quartier du Capreau à Wasquehal.

Bien entendu, Mlle Renée Delbar se trouvait seule au banc des mariées et à l'issue de la cérémonie civile, M. Détailleur a présenté ses meilleurs vœux de bonheur à la jeune épouse et souhaita le prompt retour du prisonnier.

Famille du prisonnier. — Pour le centre, permanence mercredi, de 18 à 19 h., au centre social, place Gambetta.

Service de la voirie. — La commission de la voirie se réunira à la mairie, mardi 19 janvier, de 14 h. 30 à 15 h. 30 pour l'examen des diverses demandes et pour fournir aux intéressés tous renseignements sur le règlement municipal de voirie, l'hygiène, la salubrité, etc.

Services du ravitaillement. — Les bureaux du ravitaillement rue Jean Macé, sont ouverts au public tous les jours ouvrables de 8 h. 45 à 11 h. 45 et de 14 à 16 h., et sont fermés tous les lundis après-midi.

Etat Civil. — Publication de mariage : Joseph Coeyman, manœuvre, 14, rue La Fontaine à Wasquehal et Marguerite Vanhollebeke, ménagère, rue Lamartine, 14 à Wasquehal.

Les bureaux de ravitaillement. — Rue Jean Macé seront fermés mercredi 20 janvier toute la journée.

CROIX

UNE NOUVELLE AFFAIRE DE TRAFIC DE VIANDE

Quatre arrestations

Depuis quelque temps, la police locale surveillait les agissements de quelques personnes qui, les renseignements étaient certains, se livraient au marché noir de la viande dans les parages de la rue Courbet.

Les policiers surprirent finalement jeudi, vers 19 h. 30, un jeune homme, R. L., qui transportait à vélo 50 kilos de viande. Le cycliste, arrêté, refusa de donner aucune explication au sujet de son chargement.

La surveillance se poursuivit et, un peu plus tard, la police faisait irruption dans un garage de la rue Lamartine où elle surprit Adolphe Lombaert, surveillant de préparation, demeurant 9, rue Latine, à Roubaix. Il y avait dans le garage un demi-bœuf pesant 100 kilos. Amené au commissariat de police, Adolphe Lombaert fut bien obligé de passer des aveux.

M. Perney, commissaire de police, poursuivant l'enquête, entreprit vers 21 h., une perquisition chez un ancien marchand de salaisons, 97, rue Courbet, William Van Isacker, 36 ans, qui tenait ce commerce en 1939 avec sa femme, née Georgette Rose, 36 ans. Cette visite fut édifiante, car les policiers y découvrirent 30 kilos de viande en morceaux un matériel de boucher et un pistolet d'abatage.

C'était plus qu'il n'en fallait pour faire avouer à Van Isacker, qui a déjà été condamné pour le même motif, qu'il pratiquait le marché noir de la viande.

Quatre arrestations ont été maintenues. Ce sont celles de Van Isacker, de sa femme, de Adolphe Lombaert et de son fils, qui ont été transférés au Parquet de Lille et seront poursuivis pour abatage clandestin et commerce illicite de la viande.

La marchandise saisie, a été livrée au centre d'abatage de Roubaix.

Le charbon payé, n'était pas livré

M. Perney, commissaire de police de Croix, ayant reçu plusieurs plaintes pour abus de confiance, de Mme Lucienne Denis, 141, boulevard Zola, Mme Germaine Smet, 128, boulevard Zola, Mme Delporte, 28, rue H. Ghesquière et d'une autre personne de Roubaix, ouvrit une enquête et interrogea Fortuné Spilbout, 24 ans, demeurant 34, rue de la Pannerie.

Ce dernier, qui travaille chez son père, M. Jules Spilbout marchand de charbon, rue de Lille, à Croix, qui n'est pour rien dans cette affaire, fut obligé, après confrontations, d'avouer qu'il avait extorqué aux personnes qui avaient porté plainte, 1.000 fr. ou 500 fr. ou un bon de charbon.

En effet, s'il empochait l'argent, il omettait invariablement de livrer le charbon qu'il promettait. D'autre part, le bon de charbon qu'il avait reçu de Mme Delporte, il ne l'a jamais remis à son père, ainsi qu'il l'avait tout d'abord prétendu.

Bref, Fortuné Spilbout sera poursuivi pour abus de confiance. Le dossier a été transmis au Parquet.

Le goûter des mères

Le goûter des mères connaît un succès mérité ; chaque jour, les futures mères et les mamans des bébés de moins de cinq mois viennent prendre ce repas au réfectoire de l'external Sainte-Anne, 83, boulevard Zola.

Il est rappelé aux mères qui voudraient bénéficier de cet avantage offert à toutes les personnes se trouvant dans les conditions indiquées, sans tenir compte de la situation sociale, qu'elles peuvent se faire inscrire au lieu des repas tous les jours, à l'heure du goûter. Cette initiative a été prise pour pallier au manque de nourriture actuel, pénurie qui pourrait menacer la vie des mamans et de leurs bébés.

Ajoutons que les enfants âgés de moins de trois ans sont autorisés à accompagner leur mère.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Paiement demain lundi, au local habituel et dans l'ordre suivant : Numéros : 1 à 400, de 9 h. à 10 h. ; 401 à 800, de 10 h. à 11 h. ; 801 à 1.000, de 11 h. à 12 h. ; 1.001 à 1.400, de 14 h. à 15 h. ; 1.401 à 2.072, de 15 h. à 16 h. — Les allocataires sont priés de remplir et de signer leurs coupons ainsi que la déclaration au verso. Pour éviter une longue attente, se munir de monnaie.

Vestiaire du Secours National. — Ouvert lundi 18 janvier, de 14 h. à 17 h., 139, boulevard Zola. Se présenter muni d'un bon du Secours National.

Etat civil. — Décès : Vangeendaele Henri, 88 ans, rue J. Jaurès, 95.

WATTRELOS

Comité d'assistance aux prisonniers. — Le trésorier a reçu au cours de la semaine écoulée les dons suivants : 400 fr. provenant d'un jeu de fléchettes organisé chez François Vanmeenen, cafetier, rue Saint-Joseph, et M. Decourcelle, cafetier, rue Carnot ; 500 fr., don de la Fraternelle des Anciens Combattants de Wattrelos.

Défense Passive. — Nous apprenons que M. Louis Doyen, pompier auxiliaire de la Défense Passive, a subi avec succès l'examen pour l'obtention de chef d'équipe qui eut lieu dernièrement à Lille.

Par arrêté en date du 31 décembre 1942, M. le Préfet du Nord a sanctionné sa nomination de chef d'équipe au service d'incendie.

M. Jules Hulstaert, chef de poste adjoint du Crétinier, a été reçu avec la mention bien à l'examen du service sanitaire qui eut lieu le même jour.

Etat Civil. — Naissances. — Danièle Kerkhove, rue des Poilus, 2 ; Janine Delroeux, id.

Publications. — Henri Sierens, instituteur, rue du Virolois, 48, et Agnès Delrue, s.p., rue de l'Aurore, 33, à Tourcoing.

Décès. — Amélie Verzele, veuve Coorevits, 83 ans, rue du Vieux-Bureau, 108 ; Jean-Pierre Cousserment, 3 mois, rue Saint-Gérard, 22.

LYS-LEZ-LANNOY

BONS DE CHARBONS SUPPLEMENTAIRES

La distribution des coupons supplémentaires de charbon aux malades, aux enfants de moins de 2 ans, aux familles nombreuses et aux mutilés de 100 %, aura lieu à l'Annexe de la Mairie, 25, rue de la Mairie, le lundi 18 janvier aux heures ci-après :

Bons pour malades : de 8 h. à 10 heures.

Bons pour enfants, familles nombreuses et mutilés : de 10 à 12 h.

Se munir obligatoirement de la carte individuelle d'alimentation et de la carte de charbon, et surtout se conformer aux heures indiquées.

MOUVAUX

Les funérailles de M. Edouard LEPLAT conseiller municipal

Samedi, à 9 h. 30, ont été célébrées les funérailles de M. Edouard Leplat, conseiller municipal, délégué pour Mouvaux, de la Société « Les Prévoyants du Commerce et de l'Industrie Roubaisiens », etc.

Le deuil était conduit par les neveux du défunt, accompagnés de MM. les Abbés Casier et Dumont.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Durieux Paul, adjoint au maire ; Breyer, conseiller municipal ; Derolez Paul, secrétaire général de la mairie ; Delacroix, vice-président du comité d'entr'aide.

Devant le char funèbre, était portée par deux ouvriers communaux, une couronne offerte par le Conseil municipal.

On remarquait la présence du Conseil municipal, des délégations du personnel municipal, de la police et des diverses commissions administratives et des sociétés de la ville.

Dans l'assistance, on notait la présence de MM. Bailly, maire de Marcq ; Ballois et Vandamme, adjoints au maire de Tourcoing ; Desmet, inspecteur de l'octroi de Tourcoing ; Desprez, président de la musique municipale ; Thais, président de la Caisse d'Epargne ; M. l'abbé Droulers, curé de la paroisse du Sacré-Cœur, etc.

A l'issue de la cérémonie religieuse, M. Albert Boudewyn, maire, retraça en quelques mots émouvants la vie, toute de dévouement et de travail de M. Edouard Leplat.

Le corps fut transporté au cimetière de la ville où eut lieu l'inhumation.

Les commandes de charbon

Les consommateurs du secteur 3 de Mouvaux, sont informés que l'inscription des commandes de charbon, qui se faisait précédemment à la salle du patronage Saint-François, rue François Masurel les Francs, s'effectuera dorénavant, et à partir du présent mois, chez M. Thienpont, débitant de tabac, 1, rue de Tourcoing.

RONCQ

Pauvre veau

Il venait de naître depuis huit jours et toutes les espérances lui étaient permises. Malheureusement, ce gentil veau fut remarqué par un garçon coiffeur Michel Lemarcq, domicilié, 41, rue de Tourcoing, qui en voulant lui donner les soins capillaires, dirigea mal sa tondeuse ou son rasoir et il lui trancha la tête. Cet exploit lui coûta mille francs et cette somme fut remise au propriétaire du jeune mammifère Descamps, 9, rue de Roubaix, à Linselles, qui, d'ailleurs, était parfaitement d'accord avec le tueur d'occasion, lequel s'était assuré la complicité de Henri Dumoulin, garçon boucher, 8, rue du Sergent Bobillot, à Tourcoing. La viande fut vendue à raison de 120 fr. le kilo. Lemarcq et Dumoulin ont été mis en état d'arrestation et écoués tandis que Descamps, qui a été laissé en liberté, fera l'objet de poursuites.

BAISIEUX

LORSQUE LE CUIR EST RARE ET CHER

En gare de Baisieux, un wagon renfermant divers colis et, notamment des paquets de cuir, fut déplombé alors qu'il avait été régulièrement chargé et cadenassé par le représentant de la maison Schenkers, 8, rue de Mimerel, à Roubaix.

Lorsque le vol fut constaté, M. Henri Abrame, 45 ans, chef de la G. V., déposa une plainte à la gendarmerie qui, sans tarder, ouvrit une enquête. Celle-ci permit d'établir que le méfait avait été commis par le nommé David Ardenio, 34 ans, ouvrier corroyeur, 20, rue de l'Escarmin, à Baisieux. Une perquisition effectuée au domicile de ce dernier permit de découvrir deux rouleaux de cuir, pesant cinq kilos chacun, qu'il déclara avoir obtenus de son patron, M. Masqueller, tanneur, à Willems, afin de faire des brides de sabots. Malgré cet argument très faible, il a été mis en état d'arrestation et déféré au Parquet de Lille.

TOURCOING

LES NOUVELLES DE LA VILLE

LES MARCHANDISES INTERDITES

M. Radouin, commissaire de police du 3e arrondissement, a mis en état d'arrestation M. Honoré Godderis, 36 ans, 44, rue du Beau Laurier, qui a été trouvé en possession de 73 fuseaux de laine cardée et d'un kilo de coton en écheveau, marchandises que M. Godderie prétend avoir acheté à un inconnu.

LES BECS DE GAZ

M. Joseph Winderman, 51 ans, 42, rue de Fives, en passant place de la Victoire, avec sa voiture automobile, a accroché et renversé un bec de gaz.

MORT DANS LA RUE

Hier, vers 17 h., M. Alexandre Decarcin, 87 ans, 82, rue du Dragon, passait rue du Clinquet, traînant une baladeuse. Arrivé face au 442, l'octogénaire s'affaissa sur la chaussée. Il mourut quelques instants plus tard. Son corps a été transporté à la morgue de l'hôpital.

IL FAISAIT NOIR

Au cours de la nuit, vers 1 h. 45, dans un immeuble au 135, rue de Roubaix, Mme Maria Derudder, 26 ans, femme de service, est tombée du deuxième étage, trompée par l'obscurité, au cours d'une panne d'électricité. Relevée avec des contusions multiples, elle a reçu les soins du docteur Aerts, qui l'a fait admettre à l'hôpital La Fraternité.

VOL DE VELO

M. Joseph Desbonnet, 28 ans, 58, rue d'Avesnes, victime d'un bécanier, a déposé plainte à la police qui enquête.

L'OCCULTATION

Au cours de tournée de surveillance, la police a dressé quatre avertissements pour non occultation de lumières.

LE CONSEIL MUNICIPAL A VISITÉ HIER L'ECOLE DES BEAUX-ARTS ET LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

UNE INTÉRESSANTE EXPOSITION DE LIVRES Y A ETÉ ORGANISÉE ET LE PUBLIC SERA ADMIS A LA VISITER JUSQU'AU DIMANCHE 31 INCLUS.

Poursuivant le cycle de ses visites des établissements municipaux, le Conseil municipal, en tête duquel se trouvait M. Marescaux, député-maire, a visité hier après-midi, l'Ecole des Beaux-Arts, et la bibliothèque communale.

A l'école des Beaux-Arts, le Conseil fut reçu par M. Coin, directeur, à qui M. Marescaux ne manqua pas d'adresser les félicitations méritées pour la belle tenue de l'établissement, qui prend chaque année une extension et une importance de plus en plus grande.

M. Paul Ballois a donné ensuite un historique de l'école et rappela succinctement les beaux résultats obtenus, parmi lesquels on distingue deux grands prix de Rome. On visita ensuite les diverses classes et locaux et la caravane se rendit ensuite à la bibliothèque communale, place Ch. Roussel.

A l'occasion de cette visite, M. Léon Marescaux, député-maire, a donné mission à M. J.-E. Van den Driessche, docteur en droit, membre de la commission historique du département et de la commission de la bibliothèque communale, de mettre en ordre d'exposition les livres les plus rares et les plus précieux conservés dans cette bibliothèque.

Une exposition a donc été organisée sur les mêmes bases qu'elle avait été en mai 1940, et que les événements de ces temps ont alors interrompue.

M. le Député-maire, désireux de faire bénéficier tous nos concitoyens de cette belle réalisation, sur laquelle nous aurons sous peu l'occasion de revenir, a décidé que l'exposition serait ouverte au public pendant une durée de 15 jours, du lundi 18 au dimanche 31 janvier inclus. Les portes en seront ouvertes tous les jours de 9 à 12 h. et de 14 à 17 heures.

L'intérêt de cette organisation réside dans le fait que les volumes, judicieusement choisis et qui ont été classés par ordre chronologique, permettent de suivre l'évolution de l'art de l'imprimerie et de la pensée nationale et régionale, depuis les origines de cette imprimerie jusqu'à nos jours.

En outre sont visibles d'intéressantes gravures et notamment des lithographies de Boilly ; une vitrine rassemble la plupart des ouvrages qui ont été écrits sur Tourcoing.

Au cours de la visite, M. Marescaux a prononcé ce qu'on pourrait appeler un discours d'inauguration que nous nous proposons d'analyser dans l'une de nos prochaines éditions.

Disons, pour aujourd'hui qu'il s'agit là d'une réalisation d'un plus grand intérêt, qui ne peut manquer de retenir l'attention des nombreux amateurs qui s'y rendront.

Répartition de margarine

La répartition de la margarine de janvier aura lieu pour les épiciers de Tourcoing du 19 au 22. La vente se fera dans les conditions suivantes : Population : tickets 1 à 8 : 50 gr. — Travailleurs lourds, tickets 1 à 10 : 250 gr. — Frontaliers, tickets M D : 250 gr.. Prix de vente imposé : 25 fr. 50 le kilo.

Mort de M. Pierre QUINTARD, Directeur du Service Mnicipal d'Electricité

Nous apprenons le décès de M. Pierre Quintard, directeur du Service Municipal d'Electricité, domicilié 120, rue du Flocon.

Le défunt qui était une personnalité connue dans notre ville, avait eu une brillante conduite pendant la guerre 1914-18, au cours de laquelle il conquit ses galons d'officier. Il arriva à Tourcoing en 1919, comme ingénieur au Service Municipal d'Electricité, pour seconder M. Hennetou alors directeur, et à qui il succéda en 1933. Il fut au titre militaire, nommé Officier de la Légion d'Honneur, en 1937.

M. Quintard, qui était membre du Conseil Supérieur d'Electricité, avait été mobilisé lors de la déclaration de guerre en septembre 1939. Fait prisonnier en mai 1940, il avait depuis quelque temps déjà, regagné son foyer, d'où la mort vient de l'enlever.

Nous présentons à Mme P. Quintard et à la famille du disparu, nos bien sincères condoléances.

Avis du Secours National

Le Secours National communique : Il nous revient que des personnes se servent du nom du Secours National pour couvrir des affaires irrégulières. C'est ainsi que, dernièrement, il a été dit que le Secours National avait fait une livraison de 1.000 kg. de charbon rue de l'Hippodrome.

Le Secours National tient à dire qu'il n'est nullement au courant de cette question. Il proteste contre ceux qui se servent indûment de son nom.

CENTRAL CINE

SUPERBE COMÉDIE SENTIMENTALE

« LA MAISON DES SEPT JEUNES FILLES »

avec J. Tissier, A. Bruet

(Act.) Dimanche, 2 h. 30, 5 h. 30, 8 h. 30

Demain Lundi, 3 h. et 7 h.

2540

Sociétés et Comités

UNION DES ARTISANS ET ARTISANES. — Le secrétaire général de l'Union des Artisans de la Région du Nord (U.A.R.N.) informe les artisans et artisanes de Tourcoing et environs qu'il se tiendra à leur disposition au siège, 2, place de la République, « Café du Centre » le lundi 18, de 16 à 17 h. 30 et le jeudi 21, de 14 à 15 h., pour tous renseignements sur la législation artisanale actuelle. Les nouvelles adhésions seront reçues.

ETAT CIVIL

Naissances. — Brigitte Ramon, 190, rue de Fives ; Jacqueline Deperchin, 124, rue de Mouvaux ; Roland Debacker, 367, rue Clinquet.

Publications. — Marc Delcourt, commerçant à Mouvaux et Jeanne Leclercq, ch. démonteuse, 94, rue Raspail ; Robert Denollet, manœuvre, 3, rue de la Passerelle et Thérèse Parent, s. p. à Roubaix ; Emile Clipqueteux, employé, 72, rue Flocon et Agnès Haquette, empaqueteuse, 56, rue d'Elbeuf ; Henri Saren, fabricant de chapeaux, 100, rue de Guînes et Henriette Trentreaux, s. p., 46, rue de Lille.

Décès. — Henri Vandevelde, 54 ans, chauffeur, rue Epine, cour Lebrun, 3 ; Emile Delanghe, 72 ans, 8, rue St-Blaise ; Aurélie Crowin, 80 ans, rue Cyrille Desrousseaux, 36, rue Verdun.

RONCQ

Service du Ravitaillement

Cartes de lait. — Les cartes de lait aux malades seront distribuées au bureau de ravitaillement **lundi 18 janvier**, de 8 h. 30 à 11 h. 30 pour les numéros 1 à 1.400 ; de 14 h. 30 à 17 h. 30 pour les numéros 1.401 à la fin. — Pour cette catégorie, il est rappelé que les tickets de vin doivent être remis en échange. La carte individuelle d'alimentation et l'ancienne carte de lait sont également indispensables.

Les cartes de lait aux enfants seront distribuées mardi 19 janvier de 8 h. 30 à 11 h. 30 pour les numéros 1 à 1.400 ; de 14 h. 30 à 17 h. 30 pour les numéros 1.401 à la fin.

Chaussures. — La distribution des bons de chaussures se fera dans l'ordre suivant :

Cadets et grandes fillettes, lundi matin, de 8 h. 30 à 11 h. 30 pour les numéros suivants :

50	65	126	278	297	368	531	
625	634	735	745	848	862	882	
886	1112	1113	1292	1352	1505	1540	
1546	1573	1622	1637	1768	1819	1837	
1842	1940	2089	2111	2124	2127	2132	
2171	2180	2188	2194	2205	2263	2271	
275							

Garçonnets et Fillettes, pointures 28 à 34, lundi matin, de 8 h. 30 à 11 h. 30. Les demandes faites en décembre seront servies.

Travailleurs lourds et assimilés. — Les titulaires de demandes reçues en décembre et jusqu'au 14 janvier peuvent se présenter lundi après-midi de 14 h. 30 à 17 h. 30.

Chaussures fantaisie ou toutes catégories : Ces demandes seront servies mardi matin, de 8 h. 30 à 11 h. 30 pour les numéros 1 à 1.400 ; mardi après-midi, de 14 h. 30 à 17 h. 30, de 1.401 à la fin.

Pantoufles. — Mercredi, mêmes heures et mêmes numéros.

Galoches. — Jeudi, de 8 h. 30 à 11 h. 30, pour les numéros 1 à 1.400 ; jeudi, de 14 h. 30 à 17 h. 30, de 1.401 à la fin.

PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES

Paiement de la première quinzaine de janvier et du coupon de solidarité, mardi 19 janvier, au Bureau de poste, de 8 à 12 h., pour les numéros 1 à 350 ; de 14 à 18 h., de 351 à la fin.

Les procurations trimestrielles doivent être renouvelées à la mairie avant paiement.

COMINES

LE RAVITAILLEMENT EN MARGARINE

Les épiciers détaillants de Comines sont invités à se présenter le mercredi 20, de 9 à 11 h., chez M. Louis Dumortier, rue d'Hurlupin, pour retirer la margarine de janvier.

INFORMATIONS RÉGIONALES

LA CARTE DE PAPIER EST CRÉÉE POUR LES ÉCOLIERS

et sera mise en application prochainement

Le Bureau Régional de répartition du papier et carton du Nord et du Pas-de-Calais nous communique les modalités de la nouvelle réglementation relative à l'acquisition et la cession à titre onéreux ou gratuit des cahiers, carnets et copies d'écoliers qui ne pourront être effectuées que contre remise de tickets extraits de la carte de points de la carte de papier ainsi créée.

Il est créé six modèles de cartes de points comportant chacune 80 tickets-chiffres valant chacun un point et 20 tickets-lettres dont les valeurs respectives seront fixées par le répartiteur. La carte est attribuée individuellement aux élèves et aux professeurs. Elle est personnelle et incessible.

Ne sont valables jusqu'à nouvel ordre que les tickets (chiffres et lettres), pour chaque modèle de carte :

Carte N° 1 (écoles maternelles), les numéros de 1 à 4 : valeur des lettres : néant.

Cartes N° 2 (cours préparatoires et élémentaires des écoles primaires, cours professionnels privés, d'apprentissage, cours d'enseignement agricole, ménager, commercial, sténo-dactylo), numéros 1 à 12 : valeur des lettres : néant.

Carte N° 3 (cours moyen et supérieur des écoles primaires, classes de 7e et 8e de l'enseignement secondaire), numéros 1 à 24 : valeur des lettres : néant.

Carte N° 4 (cours complémentaires, 1re et 2e année des E.P.S. et de l'Enseignement technique, classes de 4e, 5e et 6e de l'enseignement secondaire), numéros 1 à 30 : valeur des lettres : ZA.4 = 10 points.

Carte N° 5 (3e année et au-dessus des E.P.S., anciennes écoles normales, préparation aux Ecoles d'Arts et Métiers, classes de 1re, 2e et 3e de l'enseignement secondaire), numéros 1 à 30 : valeur des lettres : ZA.5 = 10 points, ZB.5 = 10, ZK.5 = 10.

Carte N° 6 (toutes les autres classes des autres écoles), numéros 1 à 30 : valeur des lettres : ZA.6, ZB.6, ZC.6, ZK.6, ZL.6, ZM.6 valent 10 points chacunes, soit au total 60 points pour les lettres.

Les tickets doivent être détachés par le vendeur.

Barème d'équivalence :

Carnet de 96 pages, 3 pts ; cahier de brouillon de 96 p., 5 pts ; cahier de 32 pages, 2 pts, de 48 p., 3 pts ; de 96 p., 6 pts ; cahier dessin, 1 pt ; de musique, 1 pt ; de travaux manuels, 3 pts ; rame de 100 copies, 25 pts ; de 100 feuilles mobiles, 20 points.

Les professeurs disposeront de cartes.

Carte N